



Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE

Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

La Baule, le 28 septembre 2022

Communiqué

Éoliennes en mer : ni le Préfet, ni le Président ne connaissent le bilan carbone

Dans son discours à St Nazaire^[1], le Président de la République n'a prononcé ni le mot « *intermittence* » ni le terme « *Bilan carbone* » ! Ainsi, il n'envisage de pallier l'intermittence des énergies renouvelables que par l'achat d'électricité à l'Allemagne, produite par ses centrales à charbon et lignites : *bonjour le bilan carbone !*

En contrepartie, la France cèdera du gaz pour alimenter les centrales thermiques européennes : *l'empreinte carbone de la France* ne s'en trouvera pas réduite...

Bilan Carbone

Avant la venue du Président de la République, DLM a écrit au Préfet le 8 septembre dernier^[2] pour demander de faire établir un **Bilan Carbone actualisé de l'installation d'éoliennes en mer sur le Banc de Guérande** : on attend toujours sa réponse...

« Vos services et la société « Parc du Banc de Guérande - PBG » peuvent faire réaliser un Bilan Carbone par un cabinet indépendant, certifié Bilan Carbone® par l'ADEME. Au moment où le Président de la République met l'accent sur la transition énergétique et la nécessaire transition écologique, il est indispensable de fournir au public des éléments de référence, à vocation pédagogique, pour une bonne compréhension des enjeux des contributions à l'émission des gaz à effet de serre (GES). »

Les tonnes de GES qu'on envoie dans l'atmosphère y restent pendant des millénaires, ce qui conduit au réchauffement climatique : **c'est pourquoi on parle d'urgence climatique, et qu'il faut baisser nos propres émissions de GES**. Le chantier de cette première réalisation d'éoliennes en mer en France est de ce point de vue **catastrophique** : production d'acier des fondations, pièces de transition, tours, plateformes, génératrices, pales, transport des sous-ensembles depuis l'étranger, présence d'une vingtaine de navires sur site pendant plus d'un an, des km de câbles, des dizaines de milliers de coquilles en fonte, les lignes de raccordement marines et terrestres.

Le mensonge d'Etat continué : l'éolien ne sert en rien la transition écologique !

Impact environnemental inconnu

Le saccage du Banc de Guérande aura un impact environnemental difficile à connaître, faute d'un état initial trop peu connu. Déjà, l'association de plongeurs en apnée « *Estuaires Loire-Vilaine* »^[3] s'inquiètent d'une prolifération d'oursins sur notre littoral, qui détruisent les algues : « *les roches sont comme décapées après leur passage ... Les prédateurs des oursins sont les crabes, les araignées et les homards* » et les prédateurs des crustacés sont les poulpes. Quel équilibre a été rompu sur le Banc de Guérande ? On attend l'avis d'IFREMER.

Non, la réalisation de ce projet n'est ni glorieuse, ni exemplaire.

[1] www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-20267-fr.pdf

[2] <http://www.prosimar.org/pdfDLM/Prefet20220908.pdf>

[3] Newsletter ELV août-septembre #25 <http://www.assoloirevilaine.fr>